



CONSEIL de QUARTIER

SERVEL – BEG LEGUER

Réunion publique du 14 décembre 2012 -
20h30 – Centre de Loisirs de Beg Leguer

Etaient présents :

Une quarantaine d'habitants et le bureau présidé par Jacqueline COUPIER

La municipalité : Isabelle METAYER, adjointe à l'Urbanisme; Bernard TREMULOT élu-référent ; Alan DIVERRES, directeur adjoint des Services Techniques ; Anaïs ALASSEUR, chargée de mission pour les conseils de quartier ;

L'ordre du jour est le suivant :

- Gestion différenciée des espaces verts ;
- Révision du PLU , et ses implications pour Beg Leguer et Servel;
- Future maison de quartier : présentation du cahier des charges ;
- Retour sur questions en suspens ;
- autres questions.

1 -Gestion différenciée des espaces verts

Anaïs ALASSEUR présente la gestion des espaces verts de la ville de Lannion.

Lannion dispose de 191 hectares d'espaces verts

Le point le plus important est que les désherbants chimiques ne sont plus utilisés désormais par les services municipaux, et la mairie recommande aux habitants d'en faire de même.

Les espaces verts de Lannion sont classés en 4 catégories :

- 1 – Espaces verts structurés et fleuris (ex : petits squares du Centre ville)
- 2 – Espaces verts d'accompagnement (ex : ronds points)
- 3 – Espaces verts champêtres (ex vallée du Stanco, de Pen ar Biez)
- 4 – Espaces verts naturels (ex : Beg Leguer, Goaz Lagorn)

La gestion bas-côtés des routes fait partie de cette politique..Pour des raisons de sécurité, les routes sont fauchées régulièrement. Pour cela, les routes municipales ont été classées en deux catégories :

1. Les voies larges (exemple : route du bourg de Servel à Beg Leguer) sont fauchées deux fois par an, sur les bas-côtés , en juin et sur les bas-côtés et le talus en septembre
2. Les voies étroites (toutes les autres) sont fauchées deux fois l'an sur les talus et bas-côtés

Questions/remarques sur la gestion des espaces verts :

1. le fauchage des accotements et talus n'est pas assez fréquent, car les piétons peuvent difficilement utiliser l'accotement pour se mettre en sécurité lors des passages de voitures.
2. L'évacuation des eaux pluviales est bloquée : il faudrait prévoir des "tranchées" dans les accotements ;

3. Abords des écoles : souvent les enfants marchent sur la route car l'herbe est mouillée ;
4. Les bambous plantés dans le carrefour de Serval sont trop hauts et gênent la visibilité.

2 - Révision du PLU

Présentation des Opérations d'Aménagements et de Programmation (OAP), par Isabelle METAYER.

Ce projet peut être consulté sur le site de la ville de Lannion, rubrique « Urbanisme », « Révision générale du PLU », « réunions de présentation des OAP des 13 et 14 novembre 2012 ».

En particulier, deux cartes détaillées sont visibles pour les secteurs du bourg de Serval et de Beg Leguer

Bourg de Serval :

Des espaces aujourd'hui agricoles ont été retenus pour recevoir de l'habitat futur : environ 10 hectares sur trois zones autour du bourg

Beg-Léguer

Une Zone humide est située au centre de la zone urbanisée répertoriée : cette zone est non constructible. Elle pourra faire l'objet d'une mise en valeur et devenir ainsi un point d'attractivité du quartier.

Pas de nouveau lotissement prévu mais densification de l'habitat par division des grandes parcelles

Question : La densité des futurs terrains à lotir a été définie à 25 logements par hectares à Beg Leguer. Or Beg Leguer est une zone plus rurale que les terrains plus proches du centre de Lannion. Ne pourrait-t-on pas définir une densité plus faible pour Beg Leguer ?

Réponse : la densité de 25 logements par hectare est définie pour l'ensemble de la commune de Lannion

3 – Maison de quartier

Présentation par Alan DIVERRES du cahier des charges de la future maison de quartier.

Quatre grands principes ont été définis :

- Ⓟ Projet d'ensemble : maison de quartier plus aménagement du bourg
- Ⓟ Construction nouvelle salle et déconstruction salles existantes (point à discuter avec l'architecte mais privilégié pour le moment car la question du « relogement » des associations serait ainsi résolu).
- Ⓟ Bâtiment Basse Consommation (BBC)
- Ⓟ Enveloppe globale de 1 100 000 Euros (salle plus aménagement)

En examinant les demandes des différentes associations, on arriverait à une surface de 500m². Cette surface provoquerait un dépassement du budget. La surface des locaux actuels est de 300m². Afin de respecter le budget, il faudra trouver les moyens (mutualisation de locaux, gestion des plannings, etc) de rester dans cet ordre de grandeur. L'ensemble pourrait être constitué de 4 salles d'activité, un accueil, des sanitaires, des locaux de rangement, des bureaux, des couloirs ...

Une consultation aura lieu pour choisir une équipe architecte/urbaniste/acousticien.

La date de livraison du bâtiment est prévue pour décembre 2014

Le projet d'aménagement du bourg reste à définir (périmètre - rue du Calvaire- les questions à traiter étant : écoulement des eaux pluviales, trottoirs, enrobés, effacement des réseaux ?)

4 - Questions diverses et Retour sur les points soulevés lors de précédents conseils de quartier

4-1 Voie cyclable Serval – Beg Leguer

Ce projet sera traité en deux tronçons :

- 1- Le tronçon Bourg- Kerbalanec – Minihiy : inclus dans le projet de la « Littorale », pris en charge par le Conseil Général, sous la forme d'une voie partagée entre vélos et voitures sur ce tronçon peu fréquenté
- 2- Le tronçon Minihiy – Beg Leguer : une évaluation rapide de la réalisation de pistes cyclables donne une somme de 300 000 €. C'est un coût très important qui doit être débattu lors de l'établissement du budget.

4-2 Aménagement de l'entrée de Beg Leguer

Aménagement de l'entrée de Beg Leguer sur la route venant de Minihiy : La vitesse des véhicules étant excessive, les panneaux de limitation de vitesse ne suffisent pas, c'est pourquoi un aménagement est prévu consistant à inciter les véhicules à ralentir .

Cet aménagement reste à préciser (marquage sur la chaussée, rétrécissement de la chaussée, chicane, etc ...)

4-2 Travaux prévus au budget 2012

- ⌚ Cheminement piétonnier route de Trébeurden deuxième phase (de Lan Serval à Kerpabu) : **réalisé**
- ⌚ Eclairage public rue Yves-Marie Herviou (deuxième phase): **reste à faire** (prévu au budget 2012)
- ⌚ Rétrécissement au niveau Calvaire route de Kervegan : **réalisé**

4-3 Questions diverses

- ⌚ Certaines portions du GR sont à reprendre: étude en cours avec le conservatoire du littoral
- ⌚ La sortie de la cour de la maison de quartier de Beg Leguer est dangereuse : un miroir a été installé. On étudie la possibilité de déplacer l'entrée, mais la présence d'un transformateur complexifie ce projet.
- ⌚ Malgré le renouvellement des canalisations, persistance de problèmes d'eau sale sur le réseau d'eau potable sur Beg Leguer. Le service des eaux va regarder ce problème.
- ⌚ Extensions futures du réseau d'assainissement sur Beg Leguer et Minihiy : A voir avec LTA, plan de zonage en cours de révision.